

Guides > Présentation des travaux (1er et 2e cycles)

Université de Montréal
École de **bibliothéconomie** et des sciences de l'information

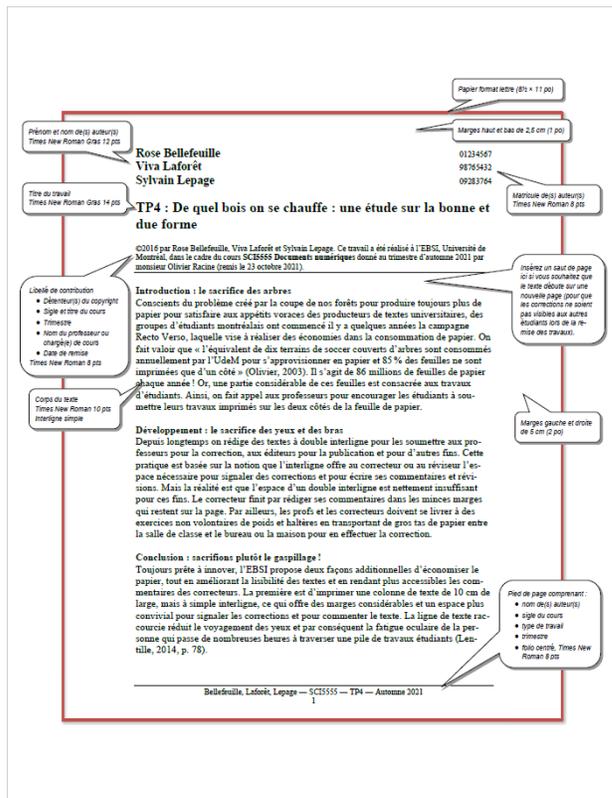
Présentation des travaux (1er et 2e cycles)

Les enseignantes et enseignants informent les étudiantes et étudiants des directives particulières concernant la présentation des travaux. Les directives ci-dessous servent de base en l'absence de directives particulières.

Éléments de présentation

Un travail écrit doit, en général, être accompagné des éléments suivants :

- Une page couverture comportant le nom de l'étudiante, de l'étudiant ou des membres de l'équipe, le matricule de chacun des étudiants et étudiantes, l'avis de copyright et un pied de page comprenant divers éléments d'identification du travail tel qu'illustré dans le format de mise en page suggéré ci-dessous ([document PDF](#));



- une table des matières, s'il y a lieu (p. ex. dans le cas d'un long rapport);
- les sources consultées.

Les travaux écrits doivent se conformer aux directives suivantes :

- Les travaux étant la propriété de l'Université, l'étudiante ou l'étudiant doit s'assurer de conserver en lieu sûr le fichier correspondant au document remis à l'enseignante ou l'enseignant;
- À moins d'avis contraire, les travaux remis sous forme imprimée doivent l'être sur papier de format lettre (8 1/2 × 11 po). L'étudiante ou l'étudiant doit se conformer aux directives spécifiques présentées par l'enseignante ou l'enseignant.

Modèle

Un modèle prêt à l'emploi de document Word pour la présentation des travaux peut être téléchargé depuis la page [Ressources pédagogiques](#) du site web de l'EBSI.

Les sources consultées

On n'insistera jamais assez sur l'importance de présenter, dans une bibliographie à la fin de son travail, des références bibliographiques complètes et exactes afin de permettre au lectorat de retrouver facilement les documents cités. Les sources consultées regroupent tant les sources citées dans le travail que celles consultées pour la rédaction du travail, mais non citées.

Style et citations bibliographiques

Il est important de présenter les références bibliographiques de façon uniforme. L'enseignante ou l'enseignant peut exiger de respecter une méthode de citation et un style bibliographique particulier qui est en général le style APA–Français développé et maintenu à jour par les bibliothèques de l'Université de Montréal et inclus dans le logiciel EndNote (version de la logithèque de l'UdeM). En l'absence de directives spécifiques, l'étudiante ou l'enseignant choisira un style cohérent et uniforme pour citer ses sources et rédiger ses références bibliographiques. Référez-vous au guide « Citer ses sources » préparé par les Bibliothèques de l'Université de Montréal (<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>) ainsi que « Citer selon les normes de l'APA » (<https://bib.umontreal.ca/citer/apa>).

[École de bibliothéconomie et des sciences de l'information](#)

Besoin d'aide ? [Nous joindre](#)